

## Dans les Villes soeurs et aux alentours. Les communes se préparent à la réouverture des écoles

Dans les Villes Soeurs, à Criel-sur-Mer ou encore au Mesnil-Réaume, les élus, le personnel éducatif et les représentant des parents d'élèves préparent la reprise des cours. Elle n'aura pas lieu dans les mêmes conditions et aux mêmes dates partout.

Le gouvernement a annoncé la réouverture des établissements scolaires à partir du lundi 11 mai. Pour les maires, la question est délicate et l'organisation est l'objet de toutes les attentions depuis plusieurs jours. Les réunions avec les membres du corps enseignants, les responsables des activités péri-scolaires, le personnel de ménage et de cantine et, bien sûr, les représentants, de parents d'élèves s'enchaînent. Alors que la reprise approche à grands pas, à Eu, Mers-les-Bains, Criel-sur-Mer ou encore Mesnil Réaume et au Tréport les élus ont fait le choix de permettre aux enfants d'avoir cours à l'école. La date de la reprise approche à grands pas. Ils racontent.

Ville d'Eu : « Ce n'est pas une décision facile à prendre »

La ville d'Eu a fait le choix de rouvrir ses deux écoles maternelles et l'école élémentaire. « **Ce n'est pas une décision facile à prendre** », souligne Marie-Odile Bouquet, adjointe au maire en charge des affaires scolaires. « **Nous avons jugé que des enfants doivent retrouver l'école pour leur équilibre.** » Elle souligne que cette reprise est sur la base du volontariat des familles. La rentrée aura lieu le mardi 12 mai, pour les élèves de grande section, de CP et de CM2. « **Cela demande de gros efforts d'organisation. Nous avons des réunions régulières en attendant les prochaines décisions du gouvernement** ». Les écoles rouvriront avec une extrême attention portée aux gestes barrières, à l'hygiène. Ce sera la même chose pour la cantine. « **Nous avons souhaité la rouvrir pour offrir aux enfants un même repas équilibré.** » La classe sera organisée en petits groupes, assurés grâce à la mise en place d'activités périscolaires. L'organisation devrait évoluer selon les prochaines annonces. Jusque-là, une permanence était organisée pour les enfants des professionnels de santé, postiers et policiers municipaux. Deux écoliers ont été accueillis dans ce cadre.

À l'école Nazareth : « Si les conditions sanitaires ne peuvent être assurées, je n'ouvrirai pas l'école »

Mickael Deguerville, directeur de l'école Nazareth indique que sauf changement annoncé par le gouvernement, l'école privée va également rouvrir ses portes le mardi 12 mai. « **Si les conditions sanitaires ne peuvent être assurées pour diverses raisons, je n'ouvrirai pas l'école** », prévient-il toutefois. La société de restauration Elior a prévu des repas froids qui pourront être servis n'importe où, pour assurer la distanciation entre les élèves. « **Nous estimons à 60 % le nombre d'élèves absents** », dit encore Mickael Deguerville.

Mers-les-Bains : « Nous nous sommes beaucoup interrogés avant de prendre cette décision. »

La Somme est toujours un département classé rouge. La ville de Mers-les-Bains prépare la réouverture des écoles avec beaucoup de « **mais** » et de « **si** ». Monique Evrard, adjointe en charge des affaires scolaires explique : « **Nous nous sommes beaucoup interrogés avant de prendre cette décision.** » Une réunion a été organisée avec les enseignants. Une consultation a été lancée auprès des parents pour savoir s'ils souhaitaient envoyer leurs enfants à l'école. Lundi, la municipalité était encore en attente des réponses. « **Pour l'instant, seuls les élèves de grande section, CP et CM2 vont reprendre. Cela nous semble réalisable pour la mise en place des prescriptions sanitaires, mais nous ne savons pas si cela le sera pour faire rentrer toutes les classes.** » Les classes devraient être divisées en deux groupes, avec des cours sur site un jour sur deux. Pour les parents qui souhaitent déposer leurs enfants tous les jours, un accueil périscolaire sera mis en place. « **Toutes les mesures d'hygiène, dont le lavage des mains, seront mises en oeuvre.** » Tout pourrait cependant évoluer en fonction des annonces du

gouvernement. Jusque-là, deux élèves ont été accueillis dans le cadre de la permanence assurée pour les enfants des personnels soignants.

Criel-sur-Mer : « C'est un travail de fond. »

Alain Trouessin, maire de la commune de Criel-sur-Mer, envisage de rouvrir l'école pour les élèves de la grande section de maternelle, du CP et du CM2. « **On ne va pas plus loin, c'est déjà compliqué là tout de suite** », assure l'édile. Il rejoint l'analyse que fait l'État de la situation : « **Il faut que les enfants, y compris ceux qui ont des difficultés à être gardés chez eux, puissent continuer de recevoir un enseignement.** »

Si les règles sanitaires sont respectées afin que leur santé soit préservée, il est donc favorable à la reprise des cours sur site. « **Cela va sans doute donner un peu d'oxygène aux enfants, qui commencent à saturer avec le confinement, et pour les parents un peu de liberté.** » Pour que toutes les mesures barrières puissent être mises en oeuvre, il est nécessaire de disposer des moyens matériels et humains. « **On les a** », assure Alain Trouessin. L'édile enchaîne les réunions pour organiser la reprise en termes de logistique. « **C'est un travail de fond. On rencontre les directrices d'école, les collaborateurs, les femmes de ménages, le personnel de la cantine, et bien sûr les responsables de parents d'élèves** », énumère l'édile. Il prévient : « **S'il subsiste le moindre doute, je ne rouvrirai pas les écoles.** »

Aujourd'hui, il ne connaît pas précisément le nombre exact d'élèves qui vont effectuer leur retour en classe, mais ne s'inquiète pas : « **Qui peut le plus peut le moins. Je préfère m'organiser pour un maximum, quitte à avoir un minimum d'élèves.** » Alain Trouessin reconnaît que cela serait compliqué si tout le monde devait revenir en même temps. « **La démarche est de raisonner sur 15 élèves par classe en primaire. Si on dépasse ce seuil, on serait obligé de faire des demi-groupes, avec une alternance sur le site. On pourrait faire 15 jours de classe pour l'un, puis 15 jours pour l'autre, ou bien changer chaque semaine. Je me mets à la place des parents, ce serait de nouveau compliqué, mais nécessaire.** »

Mesnil-Réaume : « C'était trois niveaux ou rien. »

Bruno Saintyves, maire du Mesnil-Réaume, est favorable à la réouverture de certaines classes. « **Je considère qu'il faut permettre aux parents qui ont besoin de se libérer de le faire.** » Mais, il l'affirme, seuls les élèves de grande section de maternelle, de CP et de CM2 reprendront le chemin de l'école. « **Moi c'était catégorique, s'il fallait tout rouvrir je refusais** », indique l'édile sans détour. La raison invoquée est simple : « **On n'aurait pas été capable d'accueillir tout le monde. J'ai exprimé ma position à l'inspecteur d'académie. C'était trois niveaux ou rien.** » Ce choix est aussi le fruit d'une décision collective. Les classes des communes de Baromesnil, du Mesnil-Réaume et de Monchy-sur-Eu sont en effet regroupées au sein du regroupement pédagogique intercommunal RPI du Plateau d'Eu. Les classes de maternelle et de CP sont situées à Monchy-sur-Eu, celles de CM1 et CM2, est au Mesnil-Réaume. La commune de Baromesnil accueille quant à elle les classes de CE1 et de CE2, pour l'heure pas concernées par la réouverture. « **Cette décision a été prise en accord avec mes homologues des communes voisines** », indique Bruno Saintyves.

De leur côté, très peu de parents ont, dans l'immédiat, souhaité que leurs enfants reprennent la classe. Parmi les maternelles, 2 enfants vont revenir sur les 15 inscrits, tout comme 7 CP sur 18 et 6 CM2 sur 16. « **Nous ça nous arrange quelque peu** », reconnaît Bruno Saintyves. « **Avec les effectifs réduits, matériellement et techniquement, il est possible de les accueillir en respectant les mesures sanitaires liées au Covid-19.** » « **On a travaillé pour respecter les mesures préconisées par le gouvernement en termes de désinfection des locaux.** » Le mobilier scolaire a été complètement nettoyé. Ce sera le cas chaque jour. « **Tout est désinfecté par le personnel du SIVOS.** » En termes de service périscolaire, le bus est maintenu le matin et le soir, il transportera cinq enfants à chaque fois. Le trajet du midi est en revanche supprimé car les enfants scolarisés à Monchy-sur-Eu resteront déjeuner dans la commune, à la salle des fêtes, et non plus sur le site du Mesnil-Réaume. Bruno Saintyves indique qu'un service de repas froids sera à disposition des enfants, avec des plateaux-repas et de la vaisselle jetable. Pour ce qui est de la garderie, un enfant est pour l'instant inscrit pour le soir en garderie, « **il y en aura peut-être deux de plus** », précise Bruno Saintyves.

Ce protocole de reprise vaut du 12 au 25 mai. « **Aucun nouvel élève ne pourra rentrer dans cet intervalle. Cela va nous permettre de gérer et d'avoir une période de rodage pour voir ce qui fonctionne et affiner au besoin** »,

explique Bruno Saintyves. « **À la date du 25 mai, quand nous aurons plus de visibilité, nous aurons acquis un peu d'expérience et on sera mieux préparé pour agir en fonction de l'évolution de la situation.** »

Le Tréport : « La municipalité a décidé de ne pas rouvrir les écoles maternelles avant septembre. »

La municipalité a décidé de ne pas rouvrir les écoles maternelles avant septembre. « **Les mesures de sécurité sont difficiles, voire impossible, à faire respecter par de très jeunes élèves** », assure Laurent Jacques, le maire. L'accueil des élèves du primaire aura lieu à partir non pas du 12 mai, mais du lundi 18 mai. « **Cette date ne pourra être tenue que dans la mesure où les masques commandés par la Ville et la Communauté de Communes seront arrivés et auront été distribués à la population, pour permettre aux parents d'être équipés** », précise l'édile.

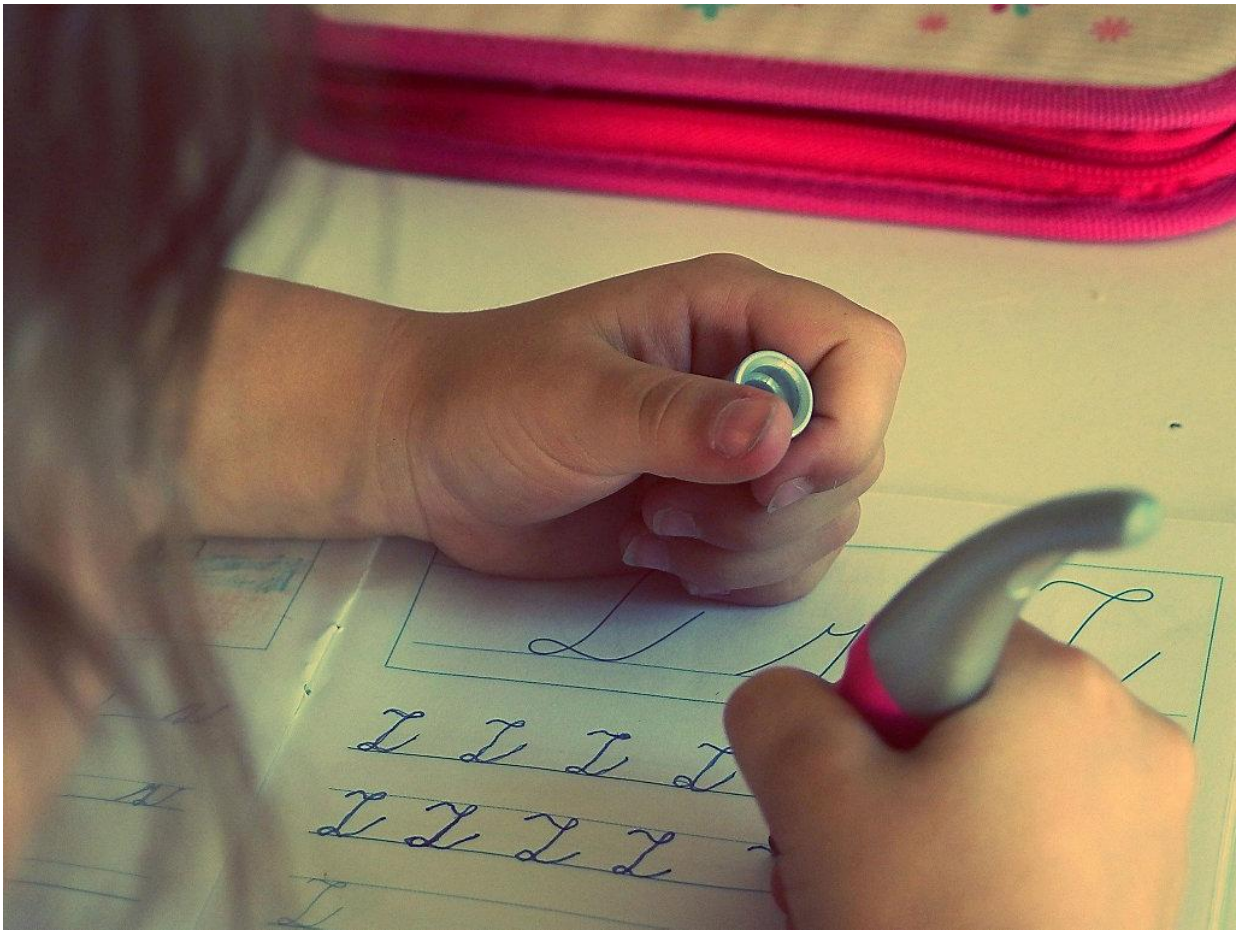
Les sondages réalisés auprès des parents laissent entrevoir une faible fréquentation de l'école primaire. « **Nous attendons 45 enfants environ, soit moins de 25 % de l'effectif habituel** ». Des groupes de 10 enfants maximum par classe seront constitués, ce qui doit permettre selon l'édile de « **respecter les distances de sécurité dans les salles mais également dans les bus** ».

Les enfants continueront à se rendre au restaurant de la maternelle Brossolette, mais ils se déplaceront entre l'école LDM et le restaurant en groupes de 10 au maximum et chaque service ne regroupera pas plus de 20 enfants, soit quatre fois moins que d'ordinaire.

Enfin, pour les garderies du matin et du soir, la municipalité est dans l'attente de la circulaire du Ministère de la Jeunesse et des Sports, qui régit ce domaine. Mais Laurent Jacques se veut rassurant : « **Nous ne pourrions laisser les parents sans solution et, là encore, les faibles effectifs nous permettront d'assurer la sécurité des enfants et des encadrants.** »

L'édile tient à souligner que toutes les décisions ont été prises « **après une large concertation menée avec les équipes pédagogiques, les agents responsables des activités péri-scolaires, les élus et un sondage auprès des parents** ».

Alexandre Efremenko



Les enfants ne vont plus à l'école depuis le vendredi 13 mars (photo d'illustration).